

État de Chapelle publique de la paroisse de Guipavas.

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....	a) N. D. du Rhénan	a) St Yves.	a)	a)
2° b) Appartenant à.....	b) à la commune	b) à la Fabrique	b)	b)
3° c) Autorisées par décret en date du ..	c)	c)	c)	c)
d) ou ouvertes au culte à la date du ..	d)	d)	d)	d)
e) ou en service de temps immémorial.	e) de temps immémorial	e) restauré en 1892 -	e)	e)
4° f) Messes célébrées chaque année ...	f) selon les vicaraires et la direction particulière des paroissiens	f) Chaque dimanche et fête d'obligation	f)	f)
g) — ou chaque mois.....	g)	g)	g)	g)
h) — ou chaque semaine	h)	h)	h)	h)
i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?	i) Mais J. Marc et du Rosaire	i)	i)	i)
j) Y fait-on le catéchisme	j) oui	j) à la messe du dimanche	j)	j)
5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale	k) quelques mètres	k) 3, 4 - 5 kilomètres	k)	k)
l) État des chemins	l) " "	l) variant d'après les saisons - plutôt défectueux que bons.		
6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..	m) tout le bourg c. à 2. 1200 âmes	m) plusieurs paroisses environnantes fournissent un contingent	m)	m)
n) Y assistant à la messe le dimanche.	n) " "	n) environ 300 personnes,	n)	n)

Observations particulières.

QUESTIONNAIRE

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de

Guipavas

1° Date d'érection.

*Établissement des Frères
Jhu 1848*

*Établissement des
Filles de la Sagesse*

Juin 1869.

2° Nom du propriétaire. . .

*MM. de La Morinière
et de Herdrel —*

Lelout de Guipavas

3° Messes célébrées chaque
année.

— ou chaque mois. . .

— ou chaque semaine.

Une par semaine

Chaque jour de l'année

4° Indult pontifical

Simple autorisation diocésaine

— sa date.

— Est-il au nom du pro-
priétaire actuel ? . .

— A-t-il reçu le visa de
l'Évêché ?